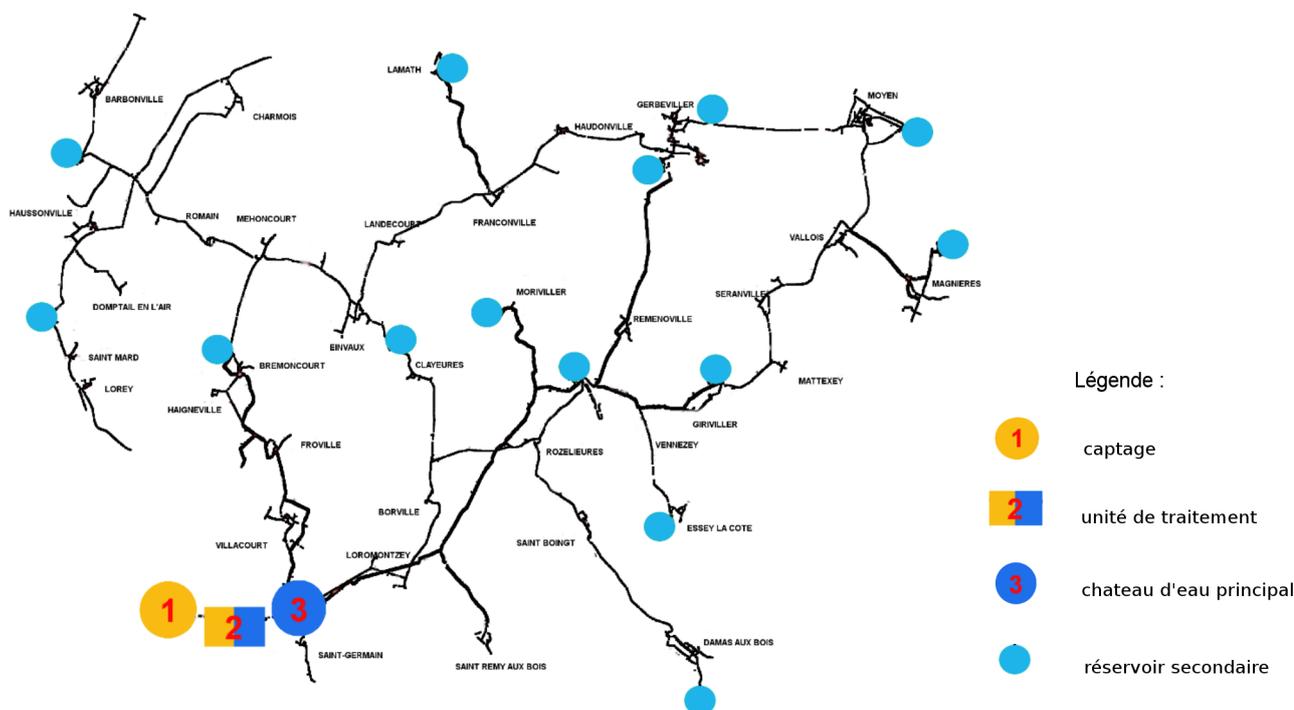


# INFOS EAU POTABLE

## D'où vient votre eau potable ?

**1** L'eau « brute » est d'abord **captée par des puits de 7 mètres de profondeur, creusés dans la nappe alluviale de la Moselle, à Virecourt.**

**2** Elle subit ensuite plusieurs **traitements** permettant de la rendre consommable conformément à des **normes de santé publique** fixées par l'arrêté ministériel du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine.



## Quel chemin l'eau parcourt-elle avant d'arriver à votre compteur ?

**3** Le **château d'eau principal**, situé sur un point haut à Saint-Germain, est un réservoir sur tour de 1600 m<sup>3</sup>. L'eau traitée y est envoyée par pompage au niveau de l'unité de potabilisation. De là-haut, l'eau descend sous pression, grâce à son propre poids, vers **des canalisations d'adduction que l'on peut appeler les artères principales du réseau.**

Ensuite ces canalisations d'adduction desservent directement les **réseaux de distribution** des communes situées sur leur passage et/ou les **14 réservoirs secondaires situés sur des points hauts**. Chaque réservoir secondaire est équipé d'un **dispositif de traitement « relais »** qui permet de maintenir un niveau de désinfection minimal en tout point du réseau. De ces réservoirs secondaires, l'eau peut de nouveau redescendre sous pression vers de nouvelles canalisations d'adduction et/ou vers les réseaux de distribution des communes situées à proximité.

Enfin, l'eau est délivrée chez vous grâce à des **branchements raccordés sur les réseaux de distribution**. Chaque branchement se termine au niveau des **compteurs**. A la sortie des compteurs viennent se greffer **vos réseaux privés**.